

Marché de Gros - Lancement d'une étude - Participation de la Ville

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Conformément à la volonté de la Municipalité de mettre à disposition des artisans, des locaux et terrains sur Besançon, la Ville et la Chambre de Métiers ont décidé de lancer une étude de faisabilité sur le marché de gros, propriété communale située à Trépillot. En effet, ce bâtiment est actuellement sous-utilisé et des possibilités de développement existent sur le site.

La Chambre de Métiers conduira l'étude avec un architecte stagiaire. Cette étude devra permettre d'analyser :

1. le niveau et les caractéristiques de la demande actuelle en locaux artisanaux,
2. les possibilités techniques et architecturales des bâtiments existants,
3. les possibilités d'extension sur le site,
4. le coût des travaux et la faisabilité financière d'une telle opération.

Un groupe de pilotage de l'étude sera constitué.

La Ville contribuera au financement de l'étude pour une somme de 50 000 F sur un total de 200 000 F.

Le Conseil Municipal est appelé à :

- approuver le principe de cette étude en collaboration avec la Chambre de Métiers,
- inscrire en dépenses la somme de 50 000 F à prélever sur l'imputation 922.132.00503 code service 30200.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : On tiendra compte bien sûr des utilisateurs actuels qu'on ne va pas chasser du marché de gros pour autant. La Chambre de Métiers a un architecte à qui elle va confier ce projet et je crois que c'est un bon travail qui sera fait.

M. PONÇOT : C'est un exemple de collaboration qui s'effectue de plus en plus avec la Chambre de Métiers. Il y a effectivement un certain nombre d'artisans qui sont maintenant un peu à l'étroit dans des fonds de cours au centre-ville et qui cherchent des solutions à leurs problèmes. Leurs solutions ne peuvent pas être envisagées avec des prix de revient très importants. Donc l'idée qui prévaut ici, c'est d'essayer de faire une étude pour voir si effectivement il est possible de transférer un certain nombre d'artisans. Lesquels ? Dans quelles conditions financières ? Comment ? Et cette étude, on en est là pour l'instant uniquement mais c'est intéressant, devra être faite avec la Chambre de Métiers, en tenant compte évidemment des actuels locataires qui n'occupent pas tout, loin de là, étant donné qu'il y a eu des évolutions dans le marché de gros et qu'il y a maintenant un certain nombre de revendeurs. Les choses se passent autrement qu'il y a 25 ans !

La discussion est close.

Après en avoir délibéré et sur avis favorables des Commissions du Budget et Économique, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions qui lui sont soumises.